



L'Association des professionnels

## **NORMES DE SÉCURITÉ POUR LES ENTREPRISES MEMBRES D'AVENTURE ÉCOTOURISME QUÉBEC, OFFRANT DU TRAÎNEAU À CHIEN**

### **E : Traîneau à chiens**

---

*(Dernière mise à jour : 12 décembre 2017)*

- E.1 Avoir à son emploi des guides qui ont suivi une formation qui inclut au minimum les éléments que l'on retrouve dans le document : Plan de formation maison pour guide de traîneau à chiens (disponible sur l'intranet ou sur Dropbox: Adhésion AEQ\Outils à utiliser\Formation Chien traîneau)**  
*Cette norme sera validée par écrit*
- E.2 L'entreprise doit posséder une trousse de premiers soins canins distincts appropriés selon la zone d'opération. La trousse doit contenir au minimum les items proposés dans la *Liste de premiers soins pour les chiens*. (Disponible sur l'intranet ou sur Dropbox: Adhésion AEQ\Outils à utiliser\Plan d'urgence et gestion des risques\Trousse 1<sup>er</sup> soins\ Trousse 1<sup>er</sup> soins pour chiens)**
- E.3 Garantir des soins et des entraînements aux animaux associés à la pratique de l'activité, dans la détente, en tenant compte de leurs capacités et conditions biologiques du moment tout en développant une relation de confiance réciproque.** Pour cela l'entreprise travaille avec l'animal en respectant son éthologie, les processus d'apprentissage, tout en minimisant les réponses de réactions. Pour la vie en collectivité rechercher des formules où l'environnement offre sécurité et aisance aux animaux. Rendre visite aux animaux quotidiennement, installer une routine d'inspection et de socialisation tout en réduisant les difficultés observées. Faire un suivi des animaux avec des professionnels de la santé animale et posséder des procédures pour les situations qui nécessitent des premiers soins pour les animaux. Choisir les compromis les moins dommageables au regard des besoins de l'espèce impliquée.

### **Obligations de l'entreprise de traîneau à chiens**

#### **Générales**

- Prévoir des pistes sécuritaires selon les clientèles.
- L'entreprise doit nommer son chef guide comme responsable des équipes de chien et celui-ci doit s'assurer de monter ses équipes de chiens de façon à favoriser les équipes équilibrées (performantes et sécuritaires). Le tableau, *Critères pour nombre de chien par attelage* (disponible sur l'intranet) doit être utilisé pour justifier la formation des équipes.
- L'entreprise se doit de respecter les lois et règlements en vigueur au niveau fédéral, au niveau provincial et au niveau municipal.

### **Au niveau de la clientèle**

- L'entreprise doit prendre les mesures nécessaires afin de remédier à la situation si les clients ne sont pas suffisamment habillés avant le départ. S'assurer que les participants soient bien vêtus et que leur habillement soit adapté au climat québécois et à l'activité (multicouche, aération, botte, mitaines, tuque, etc.). Une attention particulière doit être portée à la protection des extrémités.
- Dans le cas de sortie nocturne, L'entreprise doit fournir ou s'assurer que des lampes frontales sont à la disposition pour l'ensemble de ses participants. Prévoir une lampe extra au cas où les piles sont insuffisantes ou s'il y a bris.
  - L'entreprise doit prendre les mesures nécessaires s'il accepte les femmes enceintes. Celles-ci doivent avoir au minimum 3 mois de grossesse et doit présenter une approbation du médecin pour pratiquer cette activité qui sera gardé par l'entreprise avec son formulaire de reconnaissance et acceptation des risques. S'assurer que les participantes soient bien informées au préalable et soient bien au courant des risques à l'activité.

### **Au niveau de l'équipement et des traîneaux**

- Les traîneaux doivent être munis d'un système d'immobilisation ou d'un système d'ancrage (corde, mousqueton ou engrenage frein).
- Le matériel doit être transporté dans un sac de transport (excursion et expédition). Ce sac de rangement doit être adapté au type de forfait et au traîneau. De plus, il doit être sécuritaire afin de ne pas s'accrocher en cours d'expédition.
- Le transport de la nourriture à chiens et la nourriture pour les participants doivent être fait afin de respecter les normes d'hygiène (isoler la nourriture et éviter tout contact entre les 2 nourritures).
- L'entreprise doit vérifier et inspecter les équipements avant chaque sortie afin de s'assurer que l'équipement soit convenable pour la sortie.
- L'entreprise doit s'assurer d'avoir des raquettes de neige pour la sécurité lors des sorties de 2 jours et plus afin de prévenir advenant des chutes de neiges importantes.
- Avoir des rechanges pour les pieds (moufles, bottes, feutres)
- Pour ceux qui vont sur les cours d'eau glacés, les guides doivent avoir un sac à corde et un couteau.

### **Zones de pratique de randonnées en traîneau à chiens**

Zone 1
Terrain relativement sur le plat (Plaines Abraham, Ile St-Hélène)
Zone 2
Terrain plus abrupt (Parc de la Gatineau)
Zone 3
Terrain très accidenté (réserves, forêt non habitée)
Zone 4
Au nord du 51 <sup>e</sup> parallèle (Mont-Grouls, grand Nord)

### Niveaux de qualification des guides de traîneau à chiens

	Niveau 1 (Randonnée)	Niveau 2 (Excursion)	Niveau 3 (Expédition)
<b>Exigences Spécifiques/ Brevet</b>	<b><u>Formation guide de traîneau à chiens, de l'AEQ</u></b>		
<b>Expériences de travail requises</b>		60 jours chef guide niveau I 2 sorties comme assistant zone 2	60 jours niveau 2 et un minimum d'une saison dont 2 sorties comme assistant en zone 3 et 4

### Zones et ratios d'encadrement (Guide /Clients)

Zone /durée	0 coucher		1 ou 2 couchers		3 couchers et plus	
	Simple	Mixte	Simple	Mixte	Simple	Mixte
<b>Zone 1</b>	1/5	1/7	1/6	1/7	1/5	1/7
<b>Zone 2</b>	1/5	1/6	1/6	1/6	1/4	1/4
<b>Zone 3</b>	1/4	1/5	1/4	1/4	1/4	1/4
<b>Zone 4</b>	1/4	1/5	1/4	1/4	1/4	1/4

Dans le cas où une motoneige accompagnerait le groupe, le guide motoneige peut compter dans les ratios d'encadrement. Les ratios incluent le traîneau du guide.